Conseil Communal de la Laïcité : le diagnostic

Chose promise, chose due ! Vendredi 1er avril, le Conseil Communal de la Laïcité (CCL) présentait son diagnostic local de la laïcité. Un moment important pour cette instance qui s'attèle à mettre en place un plan d'actions efficace en faveur du vivre ensemble.

Contexte

Le CCL a été créé l'an dernier suite aux attentats djihadistes qui sévissent en France, et plus largement dans le monde. Parce que derrière ces événements, la question des dérives religieuses est sous-jacente, la nouvelle instance a vocation à rassembler analyses et expertises autour des enjeux de la laïcité dans l'espace communal. Ainsi depuis janvier dernier, représentants de la Mairie, du milieu associatif, des associations cultuelles, des institutions, des bailleurs sociaux et de la société civile se réunissent afin d'œuvrer ensemble.

Enquête

Première action : la réalisation d'une enquête afin d'établir un état des lieux des problèmes qui peuvent être rencontrés. Ressenti sur les attentats perpétués, évaluation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, communale, connaissance des valeurs de la République… au total, 236 questionnaires ont été retournés, puis exploités. Pour exemple, à la question «Pensez-vous que ces événements aient été une atteinte aux valeurs de la République Française», 84% ont répondu «oui». à celle portant sur «le sentiment de faire partie de la communauté nationale», «oui» à 66%. à la question «Qu'est-ce qui selon vous menace le plus aujourd'hui la capacité à vivre ensemble en France», les extrémismes religieux, la crise économique et financière, l'individualisme ou encore le repli communautaire figurent parmi les premières réponses.

Solution

Une base de travail intéressante donc, qui a donné lieu à de nombreuses propositions d'actions comme la tenue d'une conférence-débat «laïcité et citoyenneté», la célébration de la Journée nationale de la laïcité ou encore la visite publique des différents lieux de cultes. Ces débuts encourageants doivent toutefois être nuancés par l'absence de la majeure partie des associations cultuelles. Espérons que la prochaine séance réunira tout le monde. La solution ne

pouvant être que collective !